

Enquête publique: donnez votre avis!

Chères Noyalaises, Chers Noyalais,

Vous êtes nombreux à apprécier le cadre de vie de notre commune qui conserve les traits d'une ville à la campagne.

Vous êtes nombreux à courir, à vous promener le week-end sur les routes et chemins de campagne.

Vous êtes aussi de plus en plus nombreux à aspirer à un environnement sain avec des cours d'eau préservés, un air non pollué et une alimentation saine et locale.

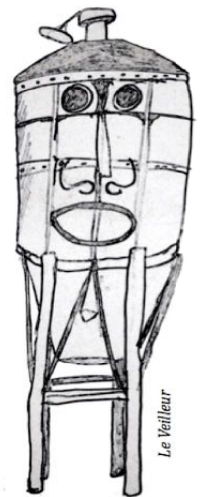
Un nouveau PLU qui fait la part belle au béton

La révision du plan local d'urbanisme (PLU) aborde sa dernière ligne droite avant l'adoption définitive cet été. C'est maintenant le temps de l'enquête publique, ultime moment pour que chacun puisse donner son avis et faire évoluer le projet.

Le futur PLU prévoit d'urbaniser 45 hectares de terres agricoles ces 10 prochaines années. Nous avons démontré que l'objectif de construction de logements proposé est supérieur de plus de 60 % aux besoins démographiques. Le projet consomme donc trop de terres agricoles et n'apporte aucune solution pour les économiser.

Un Veilleur... pour quelles raisons ? Depuis novembre, un silo "Veilleur" veille sur les terres agricoles menacées par l'urbanisation dans le champ en face du Leclerc. Cette installation est une initiative du collectif d'habitants « Au Pré d'Chez Vous ».

En effet, l'équivalent de la surface d'un département en terres agricoles est avalée par l'urbanisation tous les 5 à 6 ans en France. Nous devons réagir pour sauvegarder le sol, qui est une ressource limitée et non renouvelable. Il fournit notre alimentation, limite les crues et purifie les flux d'eau. Il séquestre le carbone émis par les activités humaines et régule le climat.



La ferme de la Touche du Val doit être préservée, 3,7ha = 14ha

La ferme de la Touche du Val, qui produit du lait bio, est touchée par le projet municipal. Elle risque de perdre une surface de pâturage accessible aux vaches, principale source de leur alimentation.

Le passage en force pour urbaniser 3,7 ha, en face de Leclerc, est symbolique de la démarche non durable de la municipalité. Urbaniser ces terres maintenant, c'est être certain que le prochain PLU dans 10 ans urbanisera les 10 ha restants à proximité de la ferme, mettant en péril sa pérennité.

Le nouveau PLU prévoit de construire des immeubles le long de la route départementale entre la maison médicale et le centre funéraire pour y accueillir des services (voire des commerces). Ce qui est en contradiction avec l'objectif de dynamiser le centre-bourg.

Urbaniser ces terres maintenant, c'est nous déconnecter des paysages agricoles et naturels, c'est nous proposer de vivre dans une ville close, repliée sur elle-même.

Préservons les terres agricoles, partout grignotées.

De nombreux soutiens

D'ores et déjà, plus de 1 100 personnes ont déjà signé notre pétition.

Jean JOUZEL, climatologue reconnu, nous soutient dans notre démarche.

Le Département, la Chambre d'Agriculture et la commune d'Acigné ont émis un avis négatif au projet d'urbanisation des terres de la ferme de la Touche du Val et pour maintenir une agriculture urbaine, l'État souhaite que soit fixé une limite à l'urbanisation sur les terres de la ferme.

Agissons localement pour un autre projet

Saisissons-nous de l'enquête publique pour dénoncer ce projet et porter une autre vision plus durable. Nous sommes convaincus qu'il est possible d'accueillir de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises tout en économisant les terres agricoles.

Commençons par fixer des objectifs cohérents avec les perspectives démographiques. De nouvelles formes urbaines, moins consommatrices d'espace, doivent être imaginées ainsi qu'une meilleure utilisation du foncier dans les zones d'activités. Les liens avec la campagne doivent être préservés.

Soutenez cet appel

Nous vous sollicitons pour signer cet appel à préserver les terres agricoles et le déposer dans le registre d'enquête publique, éventuellement complété de votre avis.

Vous pouvez aussi signer la pétition sur notre site web (aupredchezvous.fr). Celle-ci sera déposée dans l'enquête publique.

Il est important que vous vous mobilisiez pour donner votre avis !

Venez soutenir cet appel et le collectif le samedi matin 21 avril entre 10h à 13h sur la place de l'Intervalle.

Le collectif « Au Pré d'Chez Vous ».

Je soutiens la demande du collectif de ne pas urbaniser les terres de la ferme de la Touche du Val et réduire la consommation foncière du projet de PLU.

Nom et signature :

Avis complémentaire :

NB : vous pouvez également déposer un avis sur papier libre dans le registre de l'enquête publique disponible en mairie ou bien envoyer un courriel à enquetepublique.plu@ville-noyalsurvilaine.fr

Venez soutenir cet appel, le samedi 21 avril entre 10h et 13h sur la place de l'Intervalle où aura lieu un rassemblement du collectif.